

## APPEL A CANDIDATURE 2019-2020

### Bourses de master « FACEBOOK »

---

Le 6 novembre 2018, l'UPEM et 3 autres universités françaises ont signé avec Facebook un accord de mécénat prévoyant le versement de 2 bourses d'étude M1/M2 sur critères sociaux et d'une bourse d'excellence de M2 pour l'année 2019-2020.

Ces bourses visent à soutenir des étudiants poursuivant un cursus en lien avec les thèmes suivants : intelligence artificielle, SHS et numérique, sciences des données.

Les masters ou les parcours de master concernés à l'UPEM sont les suivants<sup>1</sup> :

**Master arts, lettres et civilisations . Parcours concernés :**

- Création et arts sonores
- Arts numériques et cultures visuelles
- Littérature, savoirs et culture numérique
- Musique et informatique musicale

**Master économie appliquée**

**Master géomatique**

**Master informatique**

**Master management de l'innovation. Parcours concerné :**

- Master management, innovation de services et technologies de l'information et de la communication

**Master mathématiques et applications**

**Master métiers du livre et de l'édition**

**Master qualité, hygiène et sécurité. Parcours concerné :**

- Master qualité, sécurité informatique

**Master sciences sociales. Parcours concernés :**

- Communication des entreprises et médias sociaux
- Cultures et métiers du web
- Data science et société numérique

---

<sup>1</sup> Lorsque des parcours de master sont mentionnés seuls ceux-ci sont concernés et non l'ensemble du master.

## Description

---

### Bourses d'étude M1/M2 sur critères sociaux

Les deux bourses d'étude sont dotées chacune de **9685 €** pour un cursus de M1/M2 (moitié du montant de la bourse sera attribuée en début de chaque année universitaire aux deux candidats retenus).

Ce sont des bourses sur critères sociaux. L'assiduité, la motivation et les résultats scolaires seront pris en compte et départageront les candidats éligibles.

### Bourses d'excellence

La bourse d'excellence est dotée de **9685 €** pour une année d'étude en M2.

Le critère d'attribution est l'excellence. Les résultats scolaires seront le critère principal de sélection. D'autres éléments pourront être pris en compte comme la motivation, l'assiduité, etc.

## Procédure et critères de sélection

---

La sélection du candidat fait intervenir successivement les responsables de master concernés, une commission *ad hoc*, ainsi que le jury national issu des partenaires et du financeur.

1. Le présent appel est envoyé aux étudiants susceptibles d'être concernés via les responsables de composantes notamment : étudiants de licence 3 et de master 1
2. Les candidats constituent un dossier avec les pièces suivantes :
  - La fiche de candidature jointe à cet appel
  - La photocopie de la carte d'étudiant actuelle
  - Les relevés de notes des deux dernières années d'étude
  - Une lettre de motivation
  - Un Curriculum Vitae
  - Uniquement pour les bourses M1/M2 sur critères sociaux : l'avis d'imposition de l'étudiant et/ou de ses parents ou tout autre justificatif de ressources ou de suivi social.

Ce dossier est à envoyer à l'adresse suivante : [boursesfacebook@u-pem.fr](mailto:boursesfacebook@u-pem.fr). Date limite mardi 9 juillet 2019 inclus.

3. Les responsables des masters concernés sélectionnent 2 candidats maximum pour les bourses M1/M2 et 2 candidats maximum pour la bourse d'excellence selon les critères précités (à l'exception des conditions de ressources pour les bourses d'étude M1/M2 qui seront appréciées par la suite) en les classant. Ils transmettent les dossiers retenus à [boursesfacebook@u-pem.fr](mailto:boursesfacebook@u-pem.fr). Date limite de réception : 9 septembre 2019 inclus.
4. Parmi l'ensemble des candidatures retenues une commission d'examen des candidatures retiendra ensuite une liste composée de 4 candidats maximum pour chacun des deux

types de bourses en effectuant un classement. Cette commission est constituée de : Pascal Romon, vice-président numérique, Aïni Hannachi directrice générale des services adjointe, Damien Lambertson, vice-président recherche, Bertrand ALLIOT, directeur de la valorisation de la recherche, Sébastien Gaglianone, responsable du service de la scolarité Générale.

5. Tel que prévu dans l'accord de mécénat, les trois lauréats seront enfin choisis par un jury national comprenant les personnes suivantes : Antoine Bordes, directeur Facebook Artificial Intelligence Research, Sarah Yanicostas, responsable affaires publiques Facebook France, Olivier Romain, vice-président en charge de la valorisation et des relations entreprises, Johan Montagnat, directeur de l'EUR Digital Systems for Human, Younès Bennani, vice-président transformation numérique, Pascal Romon, vice-président numérique.

## Calendrier

---

La date limite de réception des candidatures est le **mardi 9 juillet 2019** inclus.

Les responsables de master ont jusqu'au **lundi 9 septembre** pour transmettre les candidats retenus.

La commission se réunira ensuite pour arrêter la liste qui sera transmise au jury national.

**Réponse finale : mi-septembre 2019.**

Renseignements : [boursesfacebook@u-pem.fr](mailto:boursesfacebook@u-pem.fr)

